



P2S FORMATION
agence conseil en formation



Formation SSCT des membres du CSE

Une formation qui intègre les évolutions législatives et réglementaires notamment induites par les ordonnances réformant le code du travail.

Une approche centrée sur un fonctionnement constructif de l'instance du personnel (envie de progresser, culture du résultat...).

Un apprentissage des méthodes et outils à travers des études de cas pratiques
Une formation sans parti pris afin de créer du lien entre les différents acteurs de l'instance.

Des réponses précises aux questions que vous vous posez (pour cela, un questionnaire d'expression des attentes est adressé à chaque participant avant la formation).

OBJECTIFS :

- Être un membre autonome, efficace et constructif,
- Être capable d'analyser les conditions de travail et les risques professionnels afin d'être force de proposition d'améliorations,
- Être capable d'analyser les accidents et les incidents,
- Faire de ces membres des interlocuteurs privilégiés de l'entreprise en matière de prévention.

PROGRESSION DE LA FORMATION :

1ère phase : Présentation du CHSCT/CSE :

Rôle, composition, les missions, mise en place, fonctionnement, les moyens, droits et obligations des membres, relations avec les acteurs externes, le CHSCT/CSE : instrument de prévention.

2ème phase : Champ d'action du CHSCT/CSE :

Information du CHSCT/CSE, consultation du CHSCT/CSE, opérations d'entreprises extérieures, opérations de chargement / déchargement, équipements de protections individuelles.

3ème phase : Savoir identifier et analyser les risques :

EVRP : Evaluation à Priori des Risques Professionnels, mise en œuvre de l'EVRP, catalogue des risques.

4ème phase : Le CHSCT/CSE : Force de proposition :

Veiller au respect des obligations de sécurité, suivi des accidents du travail / maladies professionnelles, organiser les inspections périodiques, gestion de situations exceptionnelles, suivi de la politique de prévention de l'employeur, sensibiliser aux éventuelles conséquences.



5ème phase : Analyse des accidents du travail :

Pourquoi analyser les accidents du travail ? Comment procéder ? Méthode de l'arbre des causes, recherche des mesures de prévention et correctives.

6ème phase : Le CHSCT/CSE : Moteur de la prévention :

Information et formation à la sécurité, communication sécurité, se tenir informé.

7ème phase : Jeux de rôles :

Chasse aux risques sur planche de dessin, exercice pratique sur l'EVRP, Analyse d'un accident de travail, Rédaction d'un plan de prévention pour intervention entreprise extérieure, Visite type d'atelier lors d'une réunion de CHSCT.

MOYENS / MÉTHODES :

La formation est essentiellement pratique par le biais de QUIZ sécurité, jeux de rôles et visites de site.

Il est remis à chaque stagiaire un classeur CHSCT/CSE avec tous les éléments du PowerPoint diffusé et commenté.

Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos

DURÉE :

3 journées de face à face pédagogique de 7 heures

TARIF ORGANISATION :

Formation réservée aux membres CHSCT/CSE (12 personnes maximum).

TARIF : Nous consulter.